

NOTES SUR LES ARMOIRIES D'ORSIÈRES ET DE BAGNES

Les noms des deux grandes communes de l'Entremont ont une étymologie et une signification assez nettes pour que, sans peine, on ait pu y trouver matière à blason. Orsières — dont le nom apparaît au X^e siècle, en 972, à propos du passage de S. Mayeul, Abbé de Cluny, que les Sarrasins firent prisonnier au pont d'Orsières — dérive du mot *ursaria* (d'où le vieux-français *orsière*, puis *oursière*), soit « tanière d'ours »¹. Quant à Bagnes, — connu depuis sa donation par le B. Humbert III, comte de Savoie, à l'Abbaye de St-Maurice, en 1150, — ce nom vient de *balnea*, « bains »².

La *Chronique suisse* de Jean Stumpf, parue à Zurich en 1548, contient deux dessins aux armes d'Orsières et de Bagnes. Ces deux bois sont bien connus. On voit que l'ours qui devait jadis hanter les parages d'Orsières, en devint l'animal héraldique, tandis que la baignoire, rappelant les sources et les thermes que les Romains auraient jadis connus à Bagnes, constitue également des armes parlantes³.



Armoiries de Bagnes



Armoiries d'Orsières

Bois de la *Chronique* de Stumpf, 1548.

¹ Jaccard : *Toponymie romande*, MDSR, 2^e s., t. VII, p. 321 ; Poupardin : *Le Royaume de Bourgogne*, pp. 97-98 ; Gremaud : *Documents sur le Vallais*, I, dans : MDSR, 1^{re} s., t. XXIX, pp. 39-45.

² Jaccard, *op. cit.*, p. 23.

³ Outre la *Chronique* de Stumpf dont les bois armoriés sont reproduits sur la couverture de l'*Histoire moderne du Valais* par Grenat, les ouvrages suivants citent les armes de Bagnes et d'Orsières : — pour Bagnes : Ch. L. de Bons : *Armoiries et Sceaux du Valais*, dans : *Mittheilungen der antiq. Gesellschaft in Zürich*, t. XIII, p. 81, 1859 ; J.-E. d'Angreville : *Armorial du Vallais*, 1868 ; A. Gautier : *Armorial des Villes et des Bourgs de la Suisse*, Neuchâtel, 1895, p. 64 ; *DHBS*, t. I, p. 513 ; *Armorial Hag*, no 884 ; *Walliser Jahrbuch*, 1934, p. 11 ; — pour Orsières : de Bons, d'Angreville, *op. cit.* ; *Armorial Hag*, no 395 ; *Walliser Jahrbuch*, 1933, p. 10.

Cinquante ans plus tôt exactement, en 1498, des monnaies, qui ont moins retenu l'attention, nous montrent déjà les armes de ces deux communautés. A la différence des cantons allémaniques, dont maints documents — vitraux, monnaies, cartes géographiques, etc. — présentent les armes des bailliages groupées autour de celles de l'Etat, le Valais possède peu d'ensembles de ce genre. Toutefois, après le déclin de l'influence occidentale, savoyarde et française, — à la suite des guerres de Bourgogne et de l'exil du prince-évêque Jost de Silenen, — remplacée par l'influence des Liges suisses, des monnaies frappées de 1498 à 1528 nous donnent aussi des groupes intéressants d'armoiries. Quatre émissions eurent lieu : une en 1498 (Nicolas Schiner), deux en 1501 (Mathieu Schiner) et une en 1528 (Philippe de Platea)¹. La troisième émission présente l'ensemble héraldique le plus complet². En parcourant les diverses armoiries de cette pièce à la manière d'une aiguille d'horloge, on rencontre d'abord les écus des Sept-Dizains dans l'ordre suivant : Sion (simple parti sans surcharge), Sierre, Loèche, Rarogne, Viège, Brigue et Conches, puis les écus des seigneuries ou bannières soumises, soit : un écu non identifié³, Martigny, un nouvel écu non identifié⁴, Bagnes, Orsières, St-Maurice, Conthey, un écu aux clefs croisées⁵, enfin l'Evêché de Sion et le Chapitre de Valère⁶.



Thaler de Mathieu Schiner, 1^{re} émission de 1501⁷

¹ De Palézieux : *Numismatique de l'Evêché de Sion*, Genève, 1909, pp. 150, 166, 167, 173 ; et *DHBS*, t. VII, p. 28, nos 7 et 4. Plusieurs des identifications proposées pour les Armoiries par M. de Palézieux paraissent devoir être révisées.

² En effet, les armes de l'Evêché de Sion y figurent pour la 1^{re} fois ; d'autre part, l'un des blasons (celui de Conthey) se trouve encore sur les monnaies de 1501, mais disparaît en 1528.

³ On y voit un chevalier, peut-être un S. Georges...

⁴ Chose curieuse, c'est encore un chevalier, et certainement un S. Georges...

⁵ La place assignée à cet écu, loin de ceux de Bagnes et d'Orsières, fait douter qu'il s'agisse de Bourg-St-Pierre. D'autres communes (Ardon, Lens, Grenjiols) portent aussi les clefs.

⁶ Nous remercions particulièrement MM. Gysin, Directeur du Musée National, Roehrich, conservateur du cabinet de numismatique du Musée de Genève, et Galbreath, qui ont bien voulu nous faciliter l'étude de ces monnaies.

⁷ Nous reproduisons cette pièce de préférence à la suivante uniquement à cause de sa plus grande netteté. Au point de vue héraldique, d'ailleurs, la seule différence consiste dans l'introduction des armes de l'Evêché de Sion dans l'émission suivante.

Les armes d'Orsières et de Bagnes, attestées par les monnaies en 1498, 1501 et 1528, remontent donc au XV^e siècle. Depuis lors, toutefois, des variantes sont apparues, qu'il nous faut signaler.

Les monnaies de la période 1498-1528 mettent trois baigneurs dans la symbolique baignoire de Bagnes. Il n'en reste que deux dans la gravure de Stumpf, en 1548, et ce chiffre s'est maintenu¹. D'autre part, un soleil figuré d'or accosté de deux étoiles du même, surmonte aujourd'hui les baigneurs. De quand date cette addition et quelle en est la signification précise² ?

La paroisse de Bagnes porte un chef formé des armes de l'Abbaye de St-Maurice³, destiné à rappeler les liens qui unirent depuis le Moyen-âge Bagnes et l'Abbaye⁴.



Sceau de la paroisse de Bagnes

* *Sigillum Parochiae Bagnensis*



Sceau de la paroisse d'Orsières

* *Sigilium Parochiae Orseriarum*

¹ On notera avec intérêt que le premier sceau de la ville de Baden en Argovie porte aussi une baignoire avec deux personnages. Cependant, la baignoire de Baden est en maçonnerie, tandis que celle de Bagnes est composée de douves et de cercles à la manière d'une seille ou d'une tine. Cf. *DHBS*, t. I, p. 496.

² De Bons, en 1859, n'en dit rien encore ; par contre, d'Angreville la donne en 1868. De son côté, M. Tamini croit pouvoir distinguer sur une pierre armoriée malheureusement endommagée au centre du village du Châble, « le soleil de Bagnes, peut-être la croix tréflée (armes de l'Abbaye), surmontée d'un cœur (armes d'un administrateur ?) » avec la date 1555. Tamini : *Les Nobles de Montheolo*, p. 18.

³ Le pointillé ne doit pas être pris ici dans sa signification conventionnelle : le graveur a simplement voulu indiquer par là la différence de champ. Il s'agit certainement de la croix tréflée d'argent sur fond rouge.

⁴ Il est intéressant de remarquer aussi que des Troillet ou Troillet vaudois, originaires de Bagnes, somment leurs armoiries (un bandé ; variantes) d'un chef meublé de deux croix tréflées mauriçoises, entre lesquelles se voit souvent un objet qui est pris pour une « sorte de marmite » ou un « pressoir » (parfois remplacé par un casque) et qui n'est peut-être que l'ancienne baignoire ou tine de Bagnes... Cf. Galbreath : *Armorial vaudois*, t. II, p. 676. Ce chef qui semble être à la baignoire accostée de deux croix tréflées pourrait rappeler que les Troillet détinrent un certain temps, au XVI^e siècle, les offices de la châtellenie et des métralies de Bagnes et Vollèges qui relevaient de l'Abbaye de St-Maurice. Cf. Tamini : *Les nobles de Montheolo*, pp. 17-18.

Quant à Orsières, si la commune est restée fidèle au blason ancien, le sceau de la paroisse comporte une addition : le sapin sous lequel passe l'ours traditionnel. A la différence de la paroisse de Bagnes qui a mis en chef les armes de l'Abbaye d'Agaune, la paroisse d'Orsières accole ses armes avec celles de la Prévôté du Mont-Joux, soit deux montagnes portant chacune une colonne, avec une fleur de lys entre les deux colonnes. Les deux colonnes représentent l'union réalisée en 1466 des deux hospices du Grand et du Petit St-Bernard ; ces deux cols étaient placés à l'époque romaine sous le vocable de Jupiter (Mont-Joux et Colonne-Joux, de *Jovis*) et il s'y élevait alors des colonnes monumentales. La fleur de lys évoque le Chapitre de la cathédrale d'Aoste, considéré comme l'institution-mère ¹.

A quelle époque remontent les sceaux des paroisses d'Orsières et de Bagnes ? Remarquons tout d'abord qu'ils sortent certainement du même atelier et qu'ils sont contemporains. D'une part, l'absence, dans le sceau paroissial de Bagnes, du soleil et des étoiles qui se sont introduits dans le blason de cette commune, — d'autre part, le maintien, dans le sceau paroissial d'Orsières, de la fleur de lys toute seule des armes prévôtales (où elle est remplacée depuis le XIX^e siècle par un cœur enflammé et où, auparavant, elle fut accompagnée d'étoile, de losange, de macle et de gland), tout indique que ces deux sceaux paroissiaux ont une origine déjà ancienne.

C'est ainsi que se sont peu à peu formées, non seulement les armes des deux communes d'Orsières et de Bagnes, mais aussi celles des deux paroisses ; les éléments fondamentaux demeurent communs, mais une différenciation s'est opérée par des additions particulières.

ARMOIRIES COMMUNALES DE BAGNES : d'azur à la baignoire d'argent occupée par deux baigneurs au naturel, surmonté d'un soleil figuré d'or accosté de deux étoiles du même.

ARMOIRIES PAROISSIALES DE BAGNES : d'azur à la baignoire d'argent occupée par deux baigneurs au naturel, au chef de gueules à la croix tréflée d'argent.

ARMOIRIES COMMUNALES D'ORSIERES : d'argent à l'ours rampant de sable lampassé de gueules.

ARMOIRIES PAROISSIALES D'ORSIERES : d'argent à l'ours de sable passant sur une terrasse de sinople devant un sapin du même.

L. D. L.

¹ Fréd.-Th. Dubois, dans : *Archives Héraldiques Suisses*, 1914, p. 150 ; 1926, p. 131 ; 1939, pp. 8, 48, 72 sq.